

EDITORIAL printemps 2013



Bonjour à toutes et à tous

La saison hivernale vient tout juste de se terminer, nous venons de voter les budgets primitifs pour l'année 2013, nous pouvons, maintenant, nous concentrer sur cette dernière année de mandature.

Nous avons été élus pour six ans et nous allons nous investir jusqu'au dernier jour avant de penser aux élections futures.

Nous allons mettre en œuvre toute notre énergie pour réaliser tous les investissements prévus aux budgets et faire en sorte que les projets non achevés soient effectivement consolidés pour une réalisation en 2014/2015.

Sur quoi allons-nous nous focaliser ?

Tout d'abord il faut terminer les projets en cours, à savoir le local à explosifs et la piscine et surtout l'étude Dianeige qui

SOMMAIRE

1. Éditorial
2. Fête du Bleu
3. Respect de la propriété privée
4. Mal Logement : des aides possibles
5. 6^{ème} opération GRESSE PROPRE
6. Économies d'énergie : incitations financières
7. Collecte des ordures ménagères
8. Association GOLF
9. C.C.A.S. : les actions
10. Équipe spécialisée ALZHEIMER
11. Le Bilan de la saison d'hiver
12. GRESSE EN VERCORS ANIMATION
13. Plan communal de sauvegarde
14. Le premier véhicule électrique de la commune
15. Le groupe de travail ECOLE
16. Le programme des BâtiSonnantes

va engager les investissements de la régie des remontées mécaniques pour les cinq années à venir.

Ensuite il faut lancer les nouveaux projets :

La première tranche d'optimisation de la fabrication de neige de culture, ce qui va permettre d'économiser de l'énergie électrique et de diminuer la consommation d'eau par M3 de neige produite.

Le cinéma numérique afin de pouvoir continuer à proposer des films aux habitants et aux touristes.

Le garage communal et des remontées mécaniques, ce qui permettra enfin de mettre à l'abri les engins et surtout de les réparer dans des conditions acceptables pour les employés. Le permis de construire est accepté, les appels d'offres sont lancés, les travaux devraient commencer fin mai début juin pour se terminer en octobre.

Puis nous pourrons alors commencer la réhabilitation de la maison du Grand Veymont dès que l'ensemble technique sera installé dans le nouveau garage. Le dépôt du permis de construire est en cours d'étude avec l'architecte retenu et tous les utilisateurs de cet espace.

Nous préparerons l'implantation du futur terrain multisports avec l'acquisition du foncier et la réalisation des travaux de génie civil pour que nos enfants petits et grands aient un lieu pour pratiquer des activités sportives.

Enfin nous serons amenés à réaliser des travaux importants sur notre réseau d'eau potable et surtout sur celui d'assainissement, lequel nécessite une remise aux normes complète.

La saison estivale sera marquée par un événement de portée régionale.

La fête du bleu Vercors/Sassenage, pilotée par la communauté de commune du Trièves, l'Association des Producteurs Agricoles du Parc (A.P.A.P) et le Parc Naturel Régional du Vercors (P.N.R.V.). Elle se tiendra à Gresse en Vercors les 10 et 11 août 2013.

Je tiens à remercier tous les bénévoles qui s'impliquent d'ores et déjà dans la préparation de cette fête.

Je vous souhaite une très bonne saison d'été.

Henri Benoist

FETE DU BLEU du VERCORS SASSENAGE

GRESSE EN VERCORS le 10 et 11 aout 2013

Une fête pour un fromage et un territoire.

Depuis 2001, la fête du Bleu du Vercors-Sassenage transhume chaque été sur les différents villages du Parc.

Cette fête grandiose a été lancée à l'initiative du P.N.R.V., soucieux de soutenir l'agriculture locale et de participer à la promotion de la jeune (1998) et plus petite A.O.P. fromagère en lait de vache de France : le bleu du Vercors-Sassenage.

Le Vercors fête son Bleu, et autour de lui l'ensemble des productions agricoles locales, les savoir-faire et tout ce qui fait la richesse de notre territoire.

Bienvenue dans le Trièves !

Les communautés de communes de Monestier de Clermont - sous la présidence de Frédérique Puissat et la recommandation de Nathalie Terrier, agricultrice à St Andéol - de Clelles et Mens avaient souhaité accueillir cet événement festif. La C.C Trièves a fait acte

de candidature d'organisatrice auprès du Parc pour l'édition 2013. Première commune touristique du Trèves, disposant d'un site équipé et d'une expérience reconnue en la fête de l'alpage, notre commune a été retenue comme hôte.

Une organisation éprouvée où toutes et tous les volontaires ont leur place.

Un comité de pilotage stratégique veille au respect de l'éthique de la fête et valide les décisions du comité de pilotage local.

Le comité de pilotage local, est celui que j'ai la charge d'animer. Il est composé d'agriculteurs-trices, d'élu-es, de représentant-es d'associations d'animations locales, de technicien-nes de la C.C Trièves et de Gresse en Vercors et bien évidemment des représentant-es du Parc et de l'A.P.A.P. (Association pour la promotion de l'agriculture du parc).

Son rôle est l'organisation de la fête. Il se réunit une fois par mois et prend toutes décisions nécessaires.

Pour préparer la fête les différentes tâches sont réparties en ateliers où chacun, chaque association, s'inscrit pour participer.

Atelier animaux et agriculture: référent Éric Vallier, agriculteur à Chichiliane.

Atelier décoration: référent Marie Claire Brizion, maire de Clelles ; et vu l'ampleur de la tâche Françoise Martin (pour Gresse en Vercors).

Atelier buvettes: référent Didier Berthelot, Gresse en Vercors.

Atelier spectacles et animations: référent François Bonte, Gresse en Vercors

Atelier diversité culturelle: Delphine Pelloux, C.C Trièves.

Atelier logistique: Daniel Bonnefoy, C.C Trièves.

Atelier communication Christine Tassan, C.C Trièves

L'atelier restauration et hébergement sont sans référent défini

Quelques informations :

La superficie de notre nouveau territoire, la jeunesse de notre Communauté de Communes, le manque d'expérience de travail en commun, l'absence d'outils de communication locale ont rendu difficile le démarrage des actions communes, la prise de conscience qu'il s'agit bien de la fête, agricole, patrimoniale, culturelle, associative du Trièves au travers de la promotion d'une A.O.P. sympathique et délicieuse. Le volontariat



des référents, le dynamisme des associations, l'implication des techniciens de la C.C. Trièves et de la commune ont corrigé ce souci.

Il y aura une scène ouverte gratuite, équipée son et lumières, pour les artistes du Tièves. Pour accueillir les plus de 20 000 visiteurs espérés sur 2 jours, 300 bénévoles ne seront pas de trop pour faire de cette événement exceptionnel sur notre commune une fête conviviale, vivante et réussie favorisant les échanges entre le Vercors, le Trièves et favorisant la promotion touristique du territoire.

Celles et ceux qui souhaitent rejoindre ce mouvement et le **vivre de l'intérieur** vous pouvez contacter :

[Office du tourisme Gresse en Vercors : 04.76.34.33.40](tel:0476343340)

Un site est aussi à votre disposition pour plus d'informations :

www.fetedubleu.org onglet organisation.

Alain Rougale

Conseiller communautaire délégué au tourisme

Adjoint Gresse en Vercors

NE PENETREZ PAS SUR LES TERRAINS D'AUTRUI SANS AUTORISATION

La Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitant Agricole de l'Isère nous a proposé de diffuser cet article afin de favoriser le respect des productions agricoles, ce que nous faisons bien volontiers :

Récemment un fait divers a montré une fois de plus que beaucoup de nos concitoyens méconnaissent les règles du respect du droit de propriété d'autrui. Une personne a pénétré un terrain clôt qui ne lui appartenait pas et dont il n'était pas locataire, pour ramasser des châtaignes. Or, il se trouve que c'était un parc avec des bovins et un taureau. Celui-ci a chargé cette personne et l'a blessé. L'animal n'était pourtant pas connu pour être dangereux. Un panneau indiquait néanmoins la présence du taureau.

Cet accident met en lumière un problème dont souffrent de nombreux agriculteurs : le vol de récolte et la pénétration d'autrui sur des terrains exploités. Pour les producteurs de fruits et de légumes, il s'agit d'un véritable fléau. Dans certains cas, il y clairement la volonté de prendre le bien d'autrui en espérant ne pas se faire prendre. Les arboriculteurs et maraîchers n'ont pas les moyens d'installer des caméras de surveillance autour de leurs champs.

Mais il ya aussi le phénomène plus répandu de citoyens qui pensent être dans leur bon droit en allant ramasser châtaignes, champignons et même noix dans les champs des agriculteurs.

L'été, ce sont les promeneurs qui n'hésitent pas à pique-niquer dans de belles prairies vertes qui pourtant sont le festin de belles vaches, moutons ou chèvres. Parfois, ils laissent sur place des déchets, ce qui peut causer des dégâts chez ces animaux.

Il n'y a aucun terrain sans propriétaire. Les droits de pénétrer sur le bien d'autrui sans son autorisation son autorisation expresse sont très rares.

Le cas des chasseurs est souvent indiqué. Si le propriétaire accepte que le gibier présent sur ses terres soit géré par l'Association Communale de Chasse Agréée (A.C.C.A.), les chasseurs pourront pénétrer sur les terrains pour pratiquer la destruction du gibier surabondant.

Beaucoup de citoyens pensent que parce qu'un terrain n'est pas clôt, on a le droit d'y pénétrer. C'est totalement faux !

Ce n'est pas parce qu'il y a un chemin tracé par des roues ou marque de passage que tout le monde a le droit d'y passer. Seuls les voies publiques et les chemins ruraux sont ouverts à la circulation de tous dans le respect des restrictions indiquées sur place. Les chemins d'exploitation et les servitudes de passage sont des voies privées. Seuls ceux qui sont propriétaires ou locataires des terrains desservis ont le droit de les emprunter.

Toute personne ne peut pénétrer librement que sur les terrains et voies qui appartiennent au domaine de l'État ou des collectivités publiques si ceux-ci en autorisent l'accès. Dans tous les autres cas, il faut l'autorisation expresse du propriétaire ou de la personne qui a l'usage du terrain ou de la voie.

Certains disent que la nature est à tout le monde. C'est faux ! L'article L17 de la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen qui est en préambule de la constitution indique clairement : « Les propriétés étant un droit inviolable et sacré nul ne peut en être privé si ce n'est lorsque la nécessité légalement constatée l'exige évidemment et sous la condition d'une juste et préalable indemnité ».

Il n'existe aucun droit d'aller ramasser champignon, châtaignes, myrtilles, noix sur les terrains privés. Seuls peuvent être ramassés les fruits qui tombent sur la voie publique ou lorsque les branches dépassent sur celle-ci.

Bernard NAVET

Juriste à la F.D.S.E.A.38

DES AIDES POUR SORTIR DU « MAL LOGEMENT »

Le Conseil Général de l'Isère (C.G.I.) et l'Agence Nationale pour l'Habitat (Anah), associés à la Caisse d'Allocations Familiales (C.A.F.), l'Agence Régionale de Santé (A.R.S.) et l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (A.D.I.L.) ont lancé le dispositif « sortir du mal-logement en Isère » qui permet aux locataires et propriétaires du parc privé de bénéficier d'aides techniques et financières pour améliorer le confort de leur logement en cas d'insalubrité, de non décence ou de précarité énergétique.

Ce dispositif concerne tous les Isérois puisque dans notre département 30 000 logements seraient sans confort, voire dangereux. Ces logements sont le plus souvent occupés par des ménages qui n'ont pas les moyens financiers d'engager des travaux ou par des locataires qui ne savent pas à qui s'adresser.

Comment savoir si vous êtes en situation de mal-logement ?

- **Votre logement est dangereux**, il ne vous protège pas de l'extérieur. Par exemple vous risquez de chuter dans les escaliers ; l'installation électrique est dangereuse (fils électriques apparents)...
- **Votre logement n'est pas étanche**. Par exemple la toiture est en mauvais état ; les fenêtres laissent entrer l'air et la pluie ; les murs présentent des traces d'humidité.
- **Votre logement n'est pas assez chauffé**, vous ne possédez pas de chauffage ou il ne fonctionne pas ; vous avez ajouté des appareils pour vous chauffer ; vous ne vous chauffez plus car vous ne pouvez pas payer vos factures...
- **Votre logement ne permet pas une hygiène correcte**, vous n'avez pas d'eau potable ; pas d'eau chaude; il n'y a pas de séparation entre WC et cuisine...

Que faire si vous êtes dans une situation de mal-logement ? Si vous êtes dans une situation décrite ci-dessus vous pouvez **téléphoner au numéro vert : 0800 300 163** (appel gratuit depuis un fixe). Un opérateur vous accompagnera dans toutes vos démarches administratives, techniques, financières et juridique.

Le SAMEDI 27 AVRIL : 6ème OPERATION GRESSE PROPRE

Pour la 6ème année consécutive, nous organisons le **Samedi 27 avril 2013**, une nouvelle opération GRESSE PROPRE dont le but est le nettoyage de notre commune après la saison d'hiver et de préparer la saison d'été pour accueillir nos estivants dans un cadre digne de la beauté de notre site.

Les habitants de GRESSE ainsi que les acteurs des associations locales y sont cordialement conviés.

Espérant rencontrer le même succès que les années précédentes, c'est au pied des pistes que nous donnons à tous rendez-vous le Samedi 27 avril 2013 à partir de 8h30.

En fin de matinée, un "pot" de l'amitié rassemblera tous les participants à cette action dont l'intérêt n'échappera à personne.

Josiane TERRIER & Jean-François MANTERNACH

ECONOMIE D'ENERGIE:UNE INCITATION FINANCIERE

Dans le cadre du dispositif des certificats d'économie d'énergie (CEE) prévu par la loi POPE de 2005 et la loi Grenelle II de 2010, un partenariat a été mis au point avec TOTAL RAFFINAGE MARKETING et le collecteur de CEE, Eco-normes Habitat.

Comme tous les obligés (fournisseurs d'énergie), TOTAL RAFFINAGE MARKETING est tenu de faire réaliser des économies d'énergie à ses clients, sous peine de pénalités financières.

TOTAL RAFFINAGE MARKETING favorise l'exécution de travaux de rénovation énergétique dans le parc immobilier existant par l'attribution d'une incitation financière sous réserve de l'éligibilité au dispositif des certificats d'économie d'énergie.

Les caractéristiques du partenariat sont les suivantes :

- les adhérents/propriétaires maîtres d'ouvrage gardent le choix de leurs entreprises ;
- le dossier sera monté avec l'assistance d'Eco-normes Habitat, collecteur de CEE ;
- l'incitation financière, calculée en fonction du type de travaux, de la localisation géographique de l'immeuble, de sa superficie... est versée en cash au bénéficiaire des travaux (le propriétaire ou le syndic d'immeuble) après exécution des travaux ; il n'y a pas d'obligation de réaliser un bouquet de travaux ;

Le dispositif des CEE peut se cumuler avec le crédit d'impôt développement durable, ou l'éco-prêt à taux zéro (éco-PTZ), sous réserve bien sûr de remplir les conditions prévues pour chaque dispositif (par exemple, un bouquet de travaux pour l'éco-PTZ).

Contacts

La Hot line Eco-normes Habitat est à votre disposition pour vous accompagner dans votre projet : **06 79 87 34 90**.

contact : p.bordier@econormeshabitat.fr

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

Suite à la réunion de la commission collecte des déchets de la Communauté de Communes du Trièves (C.D.C.T.) qui s'est tenue le 3 décembre 2012 (Mme Sara MAGNON conseillère municipale) représentait la commune de GRESSE en VERCORS), voici quelques informations utiles :

- Prix de la redevance 2013 : 148 € pour l'année 2013.
- L'entretien des points de tri sélectif ainsi que le déneigement des abords des bacs de collecte sont de la compétence des Mairies.

- Tous les encombrants doivent être portés en déchetterie, les bacs étant strictement réservés aux ordures ménagères et les containers de tri sélectifs rigoureusement réservés aux déchets pour lesquels, ils sont dédiés.
- Pour rappel, la redevance des ordures ménagères est fixée en fonction du poids moyen collecté annuellement sur la commune. En dehors du fait qu'il est interdit de le faire sous peine de poursuites, tout objet autre que les ordures ménagères déposé dans ces bacs augmente fortement ce poids moyen et grève d'autant plus notre facture. Utilisez la déchetterie de Monestier pour y déposer vos encombrants. Elle est facile d'accès et les dépôts sont gratuits.

Pour rappel, les horaires de la déchetterie de MONESTIER DE CLERMONT :

	LUND I	MARDI	MERCRE DI	JEUDI	VENDRE DI	SAME DI	DIMANC HE
HIVER 1 ^{er} octobre 30 avril	9h00- 12h0 0 14h0 0- 17h0 0	FERMETU RE	9h00- 12h00 14h00- 17h30	FERMETU RE	FERMETU RE	9h00- 12h00 14h00- 17h30	FERMETU RE
ETE 1 ^{er} mai 30 septemb re	9h00- 12h0 0 15h0 0- 18h0 0		9h00- 12h00 15h00- 18h30			9h00- 12h00 15h00- 18h30	

ASSOCIATION GOLF VERCORS TRIEVES

Pour la petite histoire, dès l'antiquité il y a eu des jeux de balles et de bâtons. Sous l'empire romain, il existait un jeu qui consistait à envoyer une balle de cuir vers un but.

Et le golf alors ?

Il est difficile de retracer la véritable origine du Golf. Pour les uns, ce jeu viendrait d'Écosse, des pâturages accidentés où les bergers frappaient des cailloux avec un bâton de bois recourbé. Pour d'autres, il viendrait de Chine, introduit en Europe dès le Moyen-âge par les marchands. Et pour d'autres encore, il était pratiqué par les pêcheurs Néerlandais qui l'auraient ensuite introduit en Écosse !

Le golf proviendrait donc de pêcheurs ou de bergers, puis du berger écossais, il aurait fait son entrée dans l'armée, parmi les soldats où il souleva l'enthousiasme et fit de nombreux adeptes. Tellement même qu'au XV^{ème} siècle, le souverain d'Écosse dut en interdire la pratique car ses archers y consacraient trop de temps au détriment de leur entraînement !

Le tout premier code de golf fut édicté par le « Royal and ancient golf club of St Andrews » fondé en 1757. Dès lors, le golf se jouera sur un parcours de 18 trous sur une superficie allant de 40 à 60 Ha offrant des obstacles tels que mares, étangs, ruisseaux et autres zones sablonneuses.

En contraste avec les autres sports de balle, le golf se joue sur un parcours parsemé d'obstacles disposés pour rendre la tâche du joueur difficile.

Importé par des anglais, le tout premier golf en France s'ouvre à Biarritz en 1856 et la fédération Française de Golf (F.F.G.) voit le jour en 1912.

Le golf fut discipline olympique aux jeux de Paris en 1900 ainsi qu'aux jeux de St Louis en 1904. Il est de nouveau inscrit pour les jeux de 2016 et de 2020 et pour la petite histoire, il est le seul sport pratiqué sur la lune. L'astronaute Alan SHEPARD en février 1971 y fit un drive avec un fer 6 !

Longtemps confiné à un cercle restreint d'amateurs, il faudra attendre les années 80 pour que le Golf se démocratise et devienne le 5^{ème} sport individuel en France après le Tennis, le Judo, l'Équitation et ... la Pétanque ! (Nb de licenciés). On compte en France près de 500.000 licenciés et 800.000 pratiquants.

Peu à peu la pratique du golf concentrée initialement dans des zones de peuplement et d'activités économique et touristiques intenses (Ouest parisien, Aquitaine, Alpes du Nord) s'est élargie sous la pression de création de clubs animés par des comités d'entreprise aboutissant à une occupation de plus en plus dense du territoire. Ceci a donc eu pour effet de pouvoir pratiquer ce sport dans des conditions financières acceptables par beaucoup, rapprochant ainsi cette activité de celle du ski.

Nombreuses sont les stations de ski de taille familiale qui dans leurs souci de diversification touristique ont intégré un parcours de golf afin de fixer ou d'attirer une fréquentation touristique toutes saisons.

L'association GOLF VERCORS-TRIEVES œuvre avec une forte volonté pour que nos saisons touristiques puissent se prolonger dans le magnifique site de GRESSE en VERCORS.

Dès 2011 un parcours rustique de trois trous en complément d'un practice a été installé en tant que test. L'initiative ayant été couronnée de succès, il a été décidé de poursuivre l'expérience en 2012 avec putting green et un parcours d'entraînement plus étoffé. Cet été, six trous seront installés.

Il s'agit bien sûr d'un golf dit rustique (c'est-à-dire sans arrosage, ni utilisation de produits phytosanitaires).

Ainsi les origines du golf et de l'authentique jeu des bergers écossais se retrouvent complètement dans l'authentique de GRESSE.

Ce sentiment d'authenticité bien présent chez les organisateurs de l'association est partagé par les joueurs qui apprécient cette manière très naturelle, très libre de jouer au Golf.

C'est dans le même esprit que l'association développe deux concepts originaux : l'organisation d'un tournoi de **golf sur neige** l'hiver qui pour la deuxième année consécutive a rencontré un franc succès et le développement du « **free golf** » c'est-à-dire un parcours aléatoire établi en pleine nature qui par son aspect »free« et authentique a obtenu un bel écho de la part de la communauté golfique grenobloise.

Le club GOLF VERCORS-TRIEVES est le seul à organiser ce type de jeu et le « free golf » pourrait ainsi et pourquoi pas devenir une marque authentique de GRESSE ?

Pour tous renseignements, vous pouvez consulter le blog <http://freegolfgresse.canalblog.com/>

Sara et Lucien MAGNON- Jean-Pierre AUBERT

LES ACTIONS DU C.C.A.S.



Le samedi 16 mars 2013, le repas des anciens réunissait 43 personnes au restaurant du Chalet à Gresse. Ce repas est offert comme chaque année aux habitants de Gresse de plus de 65 ans, ces derniers ont eu choix entre le colis ou un repas où ils pouvaient venir accompagnés de leur conjoint.

Les règles d'attribution ont été revues lors de la réunion du bureau du CCAS du 22 novembre 2012 Il n'y a pas de liste officielle des résidents permanents aussi le bureau a

décidé d'attribuer le repas (ou le colis) aux personnes vivant à l'année soit plus de 8 mois sur Gresse ; la question a été posée par courrier aux personnes pour lesquelles les membres du bureau ne savaient pas se prononcer.

Nous avons regretté l'absence de plusieurs habitués qui n'ont pu assister au repas pour des raisons de santé.

Nicolas le magicien est venu pendant deux heures animer ce repas. Il a circulé de table en table pour présenter différents tours de cartes.

Il semble que toutes les personnes présentes aient apprécié ce moment de rencontre convivial qui donne l'occasion aux aînés de se rencontrer.

Le bureau du CCAS s'est réuni le 22 mars pour voter le budget ; à cette occasion nous avons confirmé la poursuite des aides pour :

- le déneigement,
- la redevance pour les ordures ménagères,
- les subventions à l'ADMR et au Collectif d'entraide du Trièves (en augmentant cette dernière).



Les personnes ayant plus de 65 ans au 1^{er} janvier 2014 et habitant sur Gresse plus de 8 mois dans l'année seront invitées au repas ou pourront bénéficier d'un colis, par contre, les conjoints, s'ils n'ont pas 65 ans, pourront assister au repas mais ils devront payer ce dernier au prix négocié avec le restaurateur. D'autre part les personnes qui ne résident pas 8 mois sur Gresse pourront elles aussi participer à ce repas à condition d'en acquitter le prix directement au restaurateur.

EQUIPE SPECIALISEE ALZHEIMER

Pour faciliter la vie quotidienne et mieux vivre avec les pertes de mémoire dès l'annonce du diagnostic, une équipe de professionnels vous propose des interventions personnalisées à votre domicile.

Cet accompagnement comprend 15 séances :

- s'appuyant sur les capacités de la personne,
- développant des apprentissages pour faire face aux difficultés de la vie courante,
- créant une relation de confiance entre la personne aidée et les soignants,
- apaisant les émotions et l'anxiété,
- adaptant le cadre de vie,
- soutenant et informant l'aidant.

Les séances sont entièrement financées par l'assurance maladie.

N'hésitez pas à nous contacter.

Tel : 04.76.68.65.34

Mail : esa-dracsud-romanche@adpa-grenoble.com.fr

DYNAMIQUE GEVA : GRESSE EN VERCORS ANIMATION

Créée en février 2012 suite au regroupement de l'office du tourisme de Gresse en Vercors avec ceux du col de l'Arzelier, Monestier, Clelles et Mens, notre association, **GEVA**, a pour but de mettre en place diverses manifestations sur notre commune, tout au long de l'année, pour les vacanciers mais aussi pour tous les habitants de Gresse.

Du fait de la séparation de ces deux pôles, notre association est maintenant totalement indépendante de la Communauté de Communes et nous avons besoin du soutien de tous les partenaires touristiques pour continuer à organiser des animations.

Courant février, nous avons lancé un appel à cotisations auprès de tous les partenaires touristiques de notre station et nous avons reçu de nombreuses réponses favorables.

Merci à tous ceux qui ont nous font confiance pour continuer et développer encore nos activités.

Vous aussi, vous pouvez nous soutenir en devenant membre honoraire de notre association.

Montant de la cotisation, 5€ minimum, à verser à GEVA (office du tourisme).

En 2012 nous avons mis en place :

- Les descentes aux flambeaux et dégustation de green chaud au pied des pistes.
- Les soirées neige et avalanches et les soirées « découvertes du Vercors » tous les lundis au cinéma
- Pot d'accueil au sommet des Alleyrons lors de la TGV.
- Concerts et chorales dans l'église de Gresse.
- Des spectacles au cinéma : magie, théâtre, marionnettes, clown.
- FloriCîmes
- Fête de la musique
- Feux d'artifice et bal du 14 juillet.
- Pots d'accueil et chartreuse orange les dimanches à l'OT
- Des spectacles musicaux au cinéma ou en plein air, devant l'OT : concert SOFT, chanterie, orchestre itinérant du Trièves, balades dans la tourbière...
- Activité poney.
- Concours d'épouvantail
- La Fête de l'Alpage.
- Soirée découverte : voyages au bout du monde (le Zanskar, le 4L trophy, le Khirgistan)

Pour 2013, nous allons reconduire un certain nombre d'actions et nous participons activement à la mise en place de la Fête du Bleu.

Nous vous donnons également rendez-vous pour la « **Fête du village** » **le samedi 22 juin**, au cœur du village. Au programme : repas de midi en commun, activités diverses l'après-midi (pétanque, chasse au trésor...) apéritif musical et dansant, feux de la St Jean.

Vous pouvez contacter F Martin si vous souhaitez participer à l'organisation de cette journée.

CARNET DE VOYAGE :

**Vous avez voyager, vous souhaitez partager vos découvertes, vos émotions.
Contactez GEVA pour organiser une soirée CARNET DE VOYAGE**

Présidente : Mme Martin Françoise : 04 76 34 33 25 / 06 33 72 12 88

Trésorier : Mr Berthelot Didier

Secrétaire : Mme Prayer Cécile

animations@gresse-en-vercors.fr

LE BILAN DE LA SAISON POUR LES REMONTEES MECANIQUES ET LES PROJETS : UNE DYNAMIQUE EN MARCHÉ !

Comme toutes les autres activités de la station, les remontées mécaniques font leurs comptes après cette saison qui s'est achevée le 17 mars dernier.

Depuis que la station de ski existe, on a toujours compté les bonnes et les moins bonnes saisons. Or cette dernière a été particulièrement florissante puisque les quelques

883000 passages enregistrés aux remontées ont permis de dépasser de plus de 25 % les chiffres de l'année dernière et d'atteindre le petit équilibre des dépenses/recettes.

Ces résultats sont particulièrement encourageants pour les acteurs de la régie car si toutes les conditions climatiques qui nous échappent ont été réunies, notamment par les chutes de neige tombées en quantité et en qualité de l'ouverture à la fermeture de la station, il n'en demeure pas moins vrai que nous pouvons influencer et agir sur les autres conditions. Je veux parler des facteurs humains, c'est à dire de l'équipe formée et managée par Valéry Routaboul, équipe qui a su assumer les difficultés quotidiennes et assurer le fonctionnement en toute sécurité de l'ensemble des installations qu'elles soient fixes comme les remontées mécaniques ou mobiles comme les dameuses et motos-neige.

Si la régie est particulièrement consciente et attentive aux événements humains que représentent toutes ces actions au cours des mois passés, elle reste néanmoins très soucieuse de la pérennité et de l'avenir de la station.

C'est ainsi qu'en collaboration étroite avec la Municipalité, plusieurs projets vont voir le jour à très court terme :

. Le garage des Dameuses.

Ces engins sont pour l'instant stationnés, en dehors de la période hivernale, dans le hangar Pelissard à la Fruitière. Pendant la période de ski ils sont garés près des pistes ou à proximité du local qui sert de garage. Rien n'est fonctionnel et adapté dans ce scénario c'est la raison pour laquelle l'implantation du nouveau garage se situera en face de l'actuelle usine à neige (entre le Bessard et Le Praz).

Ce projet dont le maître d'œuvre est Mr Charpin, Architecte, sera parfaitement intégré dans l'environnement avec notamment une toiture végétalisée en prolongement du terrain naturel. Le futur garage sera un véritable outil de travail moderne, dédié à sa fonction, en adéquation avec les pistes et remontées mécaniques. Il fait partie d'un ensemble avec la réhabilitation de la maison du Grand Veymont, mais sera réalisé avant. Le permis de construire est accordé, les appels d'offre lancés, les premiers coups de pioche devraient être donnés pour l'été prochain !

. La réhabilitation de la Maison du Grand Veymont (M.G.V.):

Dans ce dossier, la régie est partie prenante de façon importante puisque seront réunis dans la M.G.V. tous ses bureaux, le poste de secours, les caisses, le local pisteurs, les rangements, etc.. . Bien entendu, les locaux abriteront d'autres activités ne relevant pas de la régie et notamment notre salle événementielle et la salle hors sacs. Le maître d'œuvre est encore Mr Charpin. Le projet est encore à l'étude et le permis de construire est en cours de dépôt. Une réunion de présentation conviant tous les utilisateurs et acteurs est prévue au cours du mois d'avril où Monsieur CHARPIN exposera les plans de la réhabilitation.

. L'acquisition d'une dameuse :

Vous avez tous vu et approché pendant cette saison d'hiver des scarabées extraordinaires qui, munis d'un treuil avec filin allant jusqu'à 1 Km de longueur, pouvaient gravir les pentes les plus raides. On en a vu des rouge sang, bleu marine ou gris métallisé avec des noms difficiles à prononcer. Ces machines étaient toutes venues en démonstration !

La station dispose actuellement de trois dameuses dont la plus jeune a 7 ans et la plus ancienne 13 (dédié au ski de fond). Grâce à leur entretien régulier elles continuent à rendre leurs bons offices, mais elles ne peuvent plus aujourd'hui assurer la rapidité du damage moderne exigé par les clients.

Aussi envisage-t-on l'acquisition ou la location d'une nouvelle machine. Le projet est à l'étude.

. Le projet DIANEIGE :

Le conseil Général de l'Isère a sélectionné il y a plusieurs mois plusieurs petites stations iséroises dans le but, après état des lieux, d'optimiser leur domaine skiable. Gresse en Vercors s'est portée aussitôt candidate avec le Col de l'Arzelier, le col d'Ornon et les Signariaux.

Ce diagnostic est actuellement en cours et a été confié au bureau d'étude DIANEIGE à MEYLAN. Monsieur BRUNEL, chargé d'affaires auprès de cette société est venu à plusieurs reprises sur notre site avant et pendant la saison d'hiver, parcourant les pistes et les remontées mécaniques. Il nous a fait plusieurs rapports dont le dernier remonte au 22 février dernier.

A la lecture de ces rapports, il apparaît que de nombreuses modifications et améliorations sont à apporter tant à l'ensemble de nos équipements (usine à neige, pistes et remontées). Ces transformations vont occasionner des modifications importantes de la physionomie et de la visibilité du front de neige. Elles ne peuvent pas se faire sans le concours des acteurs principaux de la station (conseil municipal, conseil de surveillance des RM, Directeur des RM, GEVA) et une réunion débat se tient ce mois-ci entre ces différents protagonistes. Des nouvelles de l'évolution de ce dossier seront données prochainement.

Il est aussi nécessaire d'indiquer que tous ces projets sont rendus nécessaires par la volonté de la commune et de la régie de développer la station de ski. Ils ne peuvent bien entendu pas se résoudre d'un simple claquement de doigt et chaque investissement nécessite un investissement souvent coûteux. Mais il faut savoir que ces investissements font l'objet la plupart du temps de subventions importantes de plusieurs organismes (dont le conseil Général de l'Isère) et que la régie arrive (en 2014) en fin de ses remboursements de crédit. Cela lui laisse ainsi l'opportunité de réaliser à nouveau des emprunts conséquents pour la part qui restera à sa charge.

Je ne voudrai pas finir sans avoir à remercier chaleureusement les animateurs de notre station qui ont œuvré spontanément au développement de la station : la Régie, le ski de fond, le ski Club de Gresse et l'Esf. Que le Maire et son équipe soient également remerciés et félicités pour leur volonté d'accompagnement dans cette tâche.

A bientôt.
Jean Pierre Bouvier,
Président du Conseil de Surveillance.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Tous les habitants de Gresse-en-Vercors, permanents ou résidents secondaires, ont été destinataires du Document d'Information Communale sur les Risques Majeurs (DICRIM). Les grandes lignes de ce plan ont, en outre, été présentées lors de l'Assemblée de Village tenue le 20 octobre 2012.

Nous sommes en train d'automatiser le fonctionnement de la SIRENE afin de respecter parfaitement les modulations du signal national d'alerte. Dès que cette sirène, située dans le clocher de l'Eglise, sera opérationnelle, nous procéderons à DES ESSAIS QUI SE FERONT, COMME PAR LE PASSE, LE PREMIER MERCREDI DE CHAQUE MOIS, A MIDI. Une information préalable sera faite par voie d'affichage en mairie, sur les panneaux existants dans les hameaux et dans les commerces.

D'autre part, comme le groupe de pilotage du Plan Communal de Sauvegarde l'avait envisagé, un EXERCICE D'ALERTE sera organisé dans les mois à venir, pour valider, ou

invalider, les procédures définies dans ce plan. Les responsables municipaux et le chef de caserne des Sapeurs Pompiers se penchent actuellement sur cette question.

LE PREMIER VEHICULE ELECTRIQUE DE LA COMMUNE EST EN SERVICE



C'est au cours de discussions informelles entre conseillers municipaux que la possibilité de renouveler le parc automobile de la commune avec des véhicules électriques a été évoquée. L'objectif était de se lancer, modestement d'abord, dans une démarche plus écologique, de limiter les rejets de particules fines des véhicules diesels, de profiter éventuellement du bonus de 7000 euros décidé par le gouvernement pour relancer l'industrie automobile vers les nouvelles générations de véhicules « propres ».

Le « Berlingo Citroën » étant en bout de course et pouvant rendre l'âme à tout moment, c'était peut-être l'occasion de se lancer dans l'achat d'un véhicule électrique. Un essai du Kangoo ZE au cours du mois de décembre a permis à plusieurs agents, au maire et à un adjoint, d'apprécier les qualités de ce véhicule : souplesse, puissance, silence. Toutefois plusieurs interrogations subsistaient : fiabilité sur neige ? Autonomie moins grande par grand froid ? Ne vaudrait-il pas mieux continuer avec des véhicules diesels ? Plutôt que l'achat pourquoi pas la location ?

Un nouvel essai a donc été effectué en janvier sur routes enneigées et par temps froid, voire très froid. Il a été concluant ! En outre il s'est avéré que la location aurait été moins avantageuse.

Depuis quelques semaines donc, Le Kangoo électrique ZE sillonne les voies communales. Il est prioritairement affecté au transport des repas pour les personnes âgées et la cantine scolaire. L'intérieur a été équipé à cet effet afin de respecter les normes HACCT du transport sanitaire. Il a brillamment passé l'hiver. Ses conducteurs sont très satisfaits et n'ont rencontré aucun problème sur neige. Ils ont pu vérifier à chacun de leurs déplacements que l'autonomie est bien conforme à celle indiquée par le constructeur, quelles que soient les conditions climatiques. Un aller/retour sur Monestier de Clermont (30 km) n'entraîne qu'une consommation du quart de l'autonomie du véhicule (100 km). Il faut toutefois s'habituer au silence et le conducteur doit être particulièrement attentif dans les secteurs où les piétons sont présents, car ils n'entendent pas arriver le véhicule. L'avenir nous dira si le choix de l'électrique est judicieux ou pas. Une chose est sûre, c'est que Gresse-en-Vercors n'est pas la seule collectivité territoriale à avoir fait ce choix. Le Conseil Général de l'Isère et plusieurs communes viennent de franchir le pas.

DES NOUVELLES DU GROUPE DE TRAVAIL ECOLE

Il y a quelques mois, les parents d'élèves demandaient une réflexion globale sur l'avenir de l'école, et se constituait un groupe de travail sur la commune.

Notre première tâche a consisté à recenser les problèmes et questions qui se posaient, puis ont émergé les projets...

La création d'un plateau multisports... dont le besoin se fait de plus en plus sentir autant pour les élèves que pour les jeunes ou les adultes de notre commune. L'emplacement est fixé au lieu dit « Gressette » parcelle que la famille Chatain, que nous remercions, accepte de nous vendre et les démarches sont en cours...

Les devis ont été faits et les dossiers de demande de subventions déposés. Nous savons d'ores et déjà que le budget communal devra participer pour une bonne part à ce projet. Le budget global s'élève à 114 808 euros ; La préfecture nous subventionne à hauteur de 22 961 euros et le Conseil Général à hauteur de 40% du prix du plateau. Nous recherchons actuellement d'autres financements éventuels. L'opération s'étalera entre 2013 et 2014. Les appels d'offre vont être lancés.

Les travaux et aménagements nécessaires à long terme pour l'école... Quel avenir du préfabriqué ? Comment résoudre les problèmes que pose cette cour d'école trop petite ? Quels travaux engager ? Où ? Déplacer l'école ? Revoir l'organisation des bureaux de la mairie ? Mise aux normes énergétiques ?...

Notre réflexion a pour l'instant été mise de côté par l'urgence de l'actualité :

La réforme des rythmes scolaires... Les communes devaient se positionner courant mars pour un engagement ou non dans la réforme dès la prochaine rentrée. Cette décision s'est prise en assemblée à l'échelle de la Com-Com puis dans chaque Conseil Municipal : Compte tenu du peu d'éléments dont nous disposons et du peu de temps qui nous était imparti, les élus ont fait le choix de travailler le projet collectivement et de le mettre en place en 2014.

Si nous ne voulons pas nous retrouver dans la même situation l'an prochain, il faut dès à présent mettre à profit l'année qui vient pour élaborer le projet ce qui se fera en commission scolaire élargie : Elaborer un projet cohérent à l'échelle du territoire, recenser les moyens qui peuvent être mis en commun, envisager une collaboration qui nous permette d'attirer sur notre territoire un personnel compétent, dans des domaines variés, pour donner accès aux enfants des petites communes à des activités d'animation

culturelle de qualité. Nous ne pouvons faire l'impasse cependant de soulever les questions de fond que cette réforme suscite :

- La précipitation n'est jamais bonne conseillère ; Certes on parle des rythmes depuis 30 ans mais la précédente réforme est très récente et il eut fallu nous semble-t-il expliquer, convaincre, rassurer, préparer avec les différents partenaires d'autant plus que l'Etat encore une fois se défausse sur les collectivités...
- Il ne faudrait pas que faute de moyens, nous nous engagions dans une « fausse réforme » : Changer les horaires ne veut pas dire changer les rythmes ! La pause méridienne est depuis 30 ans décriée comme trop courte par les chrono biologistes : L'attention se relâche entre 12 et 15 heures environ pour remonter jusqu'à la fin de l'après-midi. C'est dans ce créneau horaire là aussi qu'ont lieu l'essentiel des accidents du travail chez les adultes...Qu'en est-il d'un horaire scolaire qui prendrait fin à 15h45 ?...
- L'Ecole doit rester celle de la République à savoir une égalité de chance pour tous les élèves : Plus les choix et les financements sont laissés aux collectivités moins l'égalité de chance subsiste on le sait ; l'association des maires de France ne s'y est pas trompé. Comment en milieu rural en particulier réunir pour les élèves, des locaux, des personnels des possibilités équivalentes à celles du milieu urbain ?
- Les activités culturelles et sportives doivent rester du domaine de l'Enseignement. Un certain nombre d'intervenants y contribuaient auprès et sous la responsabilité des enseignants...prenons garde qu'elles le restent...

C'est dans cet esprit que nous participerons aux commissions de préparation de la mise en œuvre de cette réforme sur notre territoire.

D'autres sujets nous préoccupent, la restauration scolaire, les investissements et travaux à privilégier...

Notre travail continue donc...

Pour le groupe : Soazig Quillard élue, chargée des affaires scolaires.

LE PROGRAMME DES BÂTISONNANTES

Nous avons le plaisir de vous présenter la programmation musicale estivale de notre association à la chapelle de la Bâtie :

- **Samedi 15 juin à 18h** nous accueillerons en 1^{ère} partie un duo vocal de voix féminines « **Macha Duet** » et en 2^{ème} partie un concert d'orgue avec **Guy Raffin**
- **Dimanche 23 juin** (horaire encore à préciser), nous accueillerons dans le cadre des « allées chantent » en partenariat avec le Conseil Général et la Communauté de communes, un duo de violon de l'atelier des **musiciens du Louvre** pour un concert autour de la musique du 17^{ème} et du 18^{ème} siècle.
- **Samedi 6 juillet à 19h30** nous accueillerons 2 super formations vocales « **Malincka** » Groupe vocal féminin et « **la Solorma** » Chœur d'hommes, qui vous emmèneront parcourir le monde et explorer de nouveaux horizons musicaux. Leur répertoire est composé de chants populaires et traditionnels. Ils vous emmèneront voyager en Corse, en Italie mais aussi plus à l'est en Ukraine ou encore en Russie et revisiter les chants issus de la culture Tzigane.
- **Samedi 19 juillet à 19h30** nous accueillerons un trio de Jazz emmené par Anne Mahey à la contrebasse accompagnée de 2 autres musiciens à la guitare et à la voix.
- **Dimanche 15 septembre à 17h30** nous accueillerons dans le cadre de la journée du patrimoine **Bernard Freydier** en première partie qui nous contera une page d'histoire autour d'un peu plus d'un siècle de sports d'hiver à Gresse en Vercors ; cette intervention sera suivie d'un **concert de musique baroque** avec clavecin, viole de gambe et théorbe.

Pour tous nos spectacles, nous appliquons le principe d'une participation « **au chapeau** », excepté celui du **23 juin** qui sera en **concert gratuit**.
Nous espérons vous y voir nombreux.....A bientôt sous le soleil !!!

*Bulletin municipal de la commune de GRESSE-EN-VERCORS- Journal gratuit tiré à 400 exemplaires et imprimé à la mairie de GRESSE -EN VERCORS. Place du Dr Cuynat- 38650
GRESSE en VERCORS*

Directeur publication Henri BENOIST

Abonnement électronique : manternach.jf@wanadoo.fr

Mairie : 04.76.34.31.94 mairie@gresse-en-vercors.fr